Résistances aux vermifuges chez le chien, le chat et le cheval ?

Les documents d'ESCCAP donnent des réponses

151222. Certains propriétaires d'animaux s'inquiètent du fait que les substances actives perdent leur effet et finissent par ne plus être efficaces en cas de traitements vermifuges fréquents. La crainte d'une résistance est compréhensible, mais jusqu'à présent, elle n'était pas fondée pour les chiens et les chats vivant dans un ménage normal. Il en va autrement pour les moutons et les chevaux. Il existe ici de nombreux cas avérés de telles pertes d'efficacité.

Les pertes d'efficacité des vermifuges pour **chiens** ne se produisent pas ou très rarement. Jusqu'à présent, seuls quelques cas suspects ont été signalés chez les chiens, par exemple en Australie et aux États-Unis, où des ankylostomes auraient perdu leur sensibilité à la substance active Pyrantel. Plus récemment, plusieurs cas de résistance aux vermifuges ont été rapportés aux États-Unis chez des vers du cœur ou chez le ténia du concombre, un ver inoffensif. Aucun cas de ce type n'a été signalé en Europe. - Selon l'état actuel des connaissances, les pertes d'efficacité des vermifuges pour **chats** sont rares, voire inexistantes.

Le développement de résistances dans les grandes populations de chiens et de chats, telles que les refuges, les chenils, les grands élevages ou les formes d'élevage intensives similaires, peut toutefois être accru dans certaines circonstances, car le traitement simultané de plusieurs animaux avec le même produit peut entraîner une forte pression de sélection sur une population de parasites isolée à cet endroit. Pour éviter cela, il est recommandé de planifier soigneusement le contrôle des parasites, de changer de temps en temps les substances actives utilisées et d'inclure l'examen des fèces dans la stratégie.

En utilisant les vermifuges de manière individuelle et en fonction des risques, les vétérinaires contribuent largement à la prévention des résistances. Les propriétaires de chiens et de chats peuvent également y contribuer en évitant d'exposer inutilement leurs animaux aux risques d'une infestation par les vers et en renonçant par exemple à les nourrir au bar.

Accompagner la vermifugation des chevaux de mesures d'hygiène
Des études ont montré que les petits strongles en particulier ont développé des résistances aux benzimidazoles. Des résistances aux lactones macrocycliques ont également été décrites ; cela concerne en premier lieu la vermine équine et donc surtout les haras et les jeunes chevaux. Il est très important de savoir si les anthelminthiques utilisés sont encore efficaces dans l'exploitation concernée. Pour ce faire, on compare le nombre d'œufs de vers excrétés par les chevaux avant et après le traitement ou on calcule leur réduction.

La vermifugation au moins annuelle permet de prévenir le développement de grands strongles, car ceux-ci ont besoin d'au moins 6 mois pour se développer chez le cheval. Le concept de vermifugation stratégique pour les chevaux adultes en bonne santé, qui consiste à contrôler les fèces avant la vermifugation et à ne vermifuger qu'en cas d'infection de grands strongles et d'ascaris ou de forte infection de petits strongles, offre un contrôle pratique et durable des vers. Par rapport à la vermifugation globale souvent pratiquée auparavant avec toujours les mêmes substances actives, cette méthode permet de lutter contre l'augmentation des résistances contre les petits strongles**.**

Une hygiène supplémentaire dans l'étable et au pâturage est également très importante, c'est-à-dire l'enlèvement des excréments au moins une fois par semaine. Elle permet de réduire la pression infectieuse et donc la nécessité et la fréquence des traitements vermifuges. Cela réduit à son tour le développement de résistances aux vermifuges. Les mesures suivantes contribuent à réduire le risque de maladie due à une infection par des vers :

- Maintenir les écuries sèches et les nettoyer régulièrement, nettoyer mécaniquement et à la vapeur une fois par an les écuries équipées de systèmes de litière profonde et les désinfecter.
- Enlever les excréments du pâturage au moins une fois par semaine, ne pas utiliser le fumier de cheval comme engrais de pâturage.
- Mettre en quarantaine tout nouveau cheval à l'arrivée, le vermifuger et ne lui donner accès au pâturage que si une analyse des fèces 5 jours après le traitement vermifuge confirme qu'aucun œuf de ver n'est excrété.

Les documents offrent aux vétérinaires et aux professionnels de la santé animale ainsi qu'aux propriétaires d'animaux un aperçu concis. Ils permettent de protéger correctement les chiens, les chats et les chevaux contre les vers, de prévenir les résistances et de protéger la santé des humains.

>>> Télécharger ici le guide modulaire 1 « Lutte contre les helminthes du chien et du chat » :
ESCCAP-CH_MGL1_Endoparasiten_f_def_121120.pdf
>>> Télécharger ici le guide 1 « Lutte contre les helminthes du chien et du chat » :
ESCCAP-CH_GL-Endo-rev_f_def_140415-2_cut.pdf
>>> Télécharger ici le flyer « Combien de vermifugations ? » :
ESCCAP_Leporello2011_F
>>> Télécharger ici le guide 8 « Traitement et prévention des parasitoses gastro-intestinales chez le cheval et d'autres équidés » :
2020-FR Pferd-Guideline.indd (esccap.ch)
>>> Télécharger ici le flyer « Pourquoi dois-je vermifuger mon cheval ? » :
ESCCAP_2020_FlyerPferde_F_Altarfalz_Lay02.pdf

Impressum: ESCCAP Suisse, c/o fp-consulting, Bederstrasse 4, CH-8002 Zürich, Tél. +41 44 271 06 00, info@esccap.ch, www.esccap.ch